



48^{ème} COUPE DIDIER ILLOUZ
Grand Prix du Racing Club de France
21 au 23 Mai 2021



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vade-mecum Sportif 2021 édité par la FFGolf.
L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs. Elle sera classée Catégorie 1 chez les messieurs et Catégorie 0 chez les dames.

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue.

Le champ de l'épreuve comprendra 120 joueurs. (78 Messieurs et 42 Dames)

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix Fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 6 mai. La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 12 mai sur <http://rcf-laboulie.com>

Série Messieurs : index \leq 2.4

Série Dames : index \leq 5.4

Le comité d'organisation disposera de 12 wild-cards (incluses dans les 120 joueurs). Ces wild-cards seront attribuées par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues auprès de la Ligue de Paris.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2 FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement sur l'addition des 3 tours.

Le nombre des joueurs amateurs qualifiés après **cut sera de 44 pour les messieurs et 22 pour les dames**. A l'issue des 2 tours qualificatifs, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs et joueuses ex-aequo à cette place seront retenus.

A l'issue des 3 tours, en cas d'égalité pour la première place, un play-off trou par trou aura lieu afin de déterminer le vainqueur. Le play-off sera joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions du play-off seront déterminées par le comité de l'épreuve.

3 DEPARTS

Les départs se feront du trou n°1 uniquement. Les joueurs seront répartis par le comité de l'épreuve. Pour le 2^{ème} tour, l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs tout en gardant les mêmes groupes. Après le cut, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats. Les départs seront consultables sur <http://rcf-laboulie.com>

4 ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de la Boulie
Coupe Didier Illouz
78000 VERSAILLES**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le jeudi 6 Mai.

Adultes et joueurs étrangers:	100 Euros
Nés entre 1996 et 2002 :	50 Euros
Nés en 2003 et après :	40 Euros

La journée d'entraînement sera le jeudi 20 mai.

5 COMITÉ DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus tout en respectant le cahier des charges fédéral.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

